

CONVOCATION

Objet : Conseil Municipal du 23 mai 2024.

Madame, Monsieur,

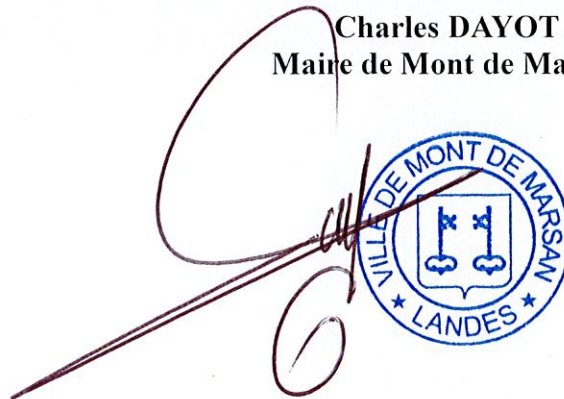
La prochaine séance du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan, à laquelle vous êtes prié(e) de bien vouloir assister, aura lieu le :

**23 mai 2024 à 19h00,
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville
2 Place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets des délibérations s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan



En cas d'empêchement et de rédaction d'un pouvoir, veuillez transmettre celui-ci à l'adresse suivante: assemblees@montdemarsan-agglo.fr



Direction des Affaires Juridiques
et de la Commande Publique
Service des Assemblées

ORDRE DU JOUR

Conseil Municipal du 23 mai 2024

1. Procès-verbal de la séance du 11 avril 2024.
2. Compte rendu des décisions du Maire.
3. Présentation du Plan d'action mutualisé 2024-2027 Ville-Agglo-CCAS-CIAS en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

I – Ressources Humaines

4. Mise à jour du tableau des effectifs.

II – Culture et patrimoine

5. Approbation de la convention 2024 avec l'établissement public à caractère administratif festival Arte Flamenco.
6. Projet de réhabilitation du Musée Despiau-Wlérick – Validation de l'Avant Projet Définitif soumis par le groupement VURPAS Architectes, AIA Ingénierie, Itinéraire Bis et Designers Unit.
7. Désaffectation et déclassement du domaine public communal - abords du Musée Despiau-Wlérick.
8. Inscription à l'inventaire réglementaire du musée Despiau-Wlérick d'un masque en terre cuite de Charles Despiau.
9. Inscription du nom de Monsieur Lucien Henri CALONGE Y VILLAR sur le Monument aux Morts de Mont de Marsan pour la guerre d'Indochine.

III – Développement durable et transition écologique

10. Actualisation du plan de financement du projet « Aménagement de l'îlot Laulom ».

IV – Vie associative

11. Désignation des membres du Conseil Local de la Vie Associative – modification.

V – Affaires Générales

- 12.* Désignation des délégués au Comité Territorial du Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes (SYDEC).
- 13.* Désignation des membres des commissions municipales – modification.

VI – Urbanisme et foncier

- 14.* Acquisition et intégration au domaine public des Rues du Général Castelnau et Jean Hirigoyen à Mont de Marsan.

VII – Action Coeur de Ville

- 15.* Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Parcs et Stationnement – modification.
- 16.* Campagne de ravalement de façades – Attribution de subventions.

VII – Finances

- 17.* Décision modificative n°1. – Budget annexe Self Bosquet.
- 18.* Attribution d'une subvention d'équipement au budget annexe du Self Bosquet.

Questions diverses.